Orientations pour les organisations de la société civile

Auteurs: Erin DeGraw et Tiff Jiang



Introduction

Les organisations de la société civile (OSC) -telles que les organisations non gouvernementales locales, les organisations communautaires, les organisations confessionnelles et les organisations dirigées par des jeunes-jouent un rôle essentiel pour garantir que les programmes de planification familiale sont financés de manière adéquate. Ils aident également à garantir que les budgets sont exécutés et mis en œuvre de manière responsable pour progresser vers la réalisation des objectifs de planification familiale. Le rôle des OSC est particulièrement critique dans le contexte d'un financement national limité et d'une réduction continue par les donateurs externes. Un engagement significatif des jeunes, en particulier dans les pays les plus pauvres où leur population devrait passer de 207 millions en 2019 à 336 millions en 2050, est le seul moyen de garantir que les solutions de développement soient véritablement durables. Pour soutenir le financement de la planification familiale, les OSC doivent:

- Soutenir le ministère de la Santé (MS) et les décideurs politiques pour collecter et analyser les preuves des membres de la communauté et des organisations homologues afin de comprendre les attitudes, l'utilisation et les besoins non satisfaits concernant la planification familiale afin d'assurer des prévisions précises, ainsi que de mettre en évidence le coût de ne pas répondre aux besoins non satisfaits.
- Collaborer avec les parties prenantes du gouvernement pour soutenir les processus

- et les mécanismes d'examen périodique de la façon dont le financement est dépensé afin d'assurer la responsabilisation.
- Plaider auprès du gouvernement et des donateurs, si nécessaire, pour un financement supplémentaire de la planification familiale ainsi que des mécanismes de financement durables qui pourraient être développés.
- Participer activement à l'élaboration des politiques/stratégies de financement de la planification familiale.
- Participer à d'importants mécanismes de coordination multisectorielle, tels que des groupes de travail techniques.
- Encadrer les organisations naissantes dirigées par des jeunes et les groupes communautaires à tous les niveaux (national, infranational et communautaire) pour s'engager dans les mécanismes de financement et les processus budgétaires.

Le but de ce guide est de fournir des mesures pratiques que les OSC peuvent prendre pour améliorer la durabilité du financement de la planification familiale dans leur pays. Les actions proposées varient en fonction du contexte du pays et des mécanismes de financement utilisés.

Comprendre le contexte dans lequel le programme de planification familiale opère

Avant d'agir, il est important que les OSC tiennent compte du contexte national et/ou local et des opportunités existantes pour s'appuyer sur les structures de financement existantes aux niveaux national, infranational (district) et communautaire.





Pour comprendre le contexte d'un programme de planification familiale, les OSC devraient examiner l'analyse du paysage dans le Plan d'action national budgétisé pour la planification familiale nationale ou infranationale, qui fournit un examen approfondi des différents aspects, priorités et lacunes du programme de planification familiale. Le site Web de la Feuille de Route du Financement de la Planification Familiale et l'outil interactif peuvent servir de ressource supplémentaire. Les OSC peuvent utiliser le site Web pour examiner les concepts de financement de la santé et remplir des donnés spécifiques au pays pour recevoir une recommandation de solutions de financement de la planification familiale adaptées au contexte. Les étapes suivantes décrivent les actions à approfondir pour les OSC travaillant aux niveaux national et infranational:

- 1. Comprendre les mécanismes de financement de la santé –assurance maladie, taxes affectées, subventions gouvernementales, etc. qui existent ou sont à l'étude dans le pays pour la planification familiale.
- 2. Déterminer le type de projections ou d'indicateurs financiers à examiner pour éclairer les discussions avec les autres parties prenantes.
- 3. Rassemblez toute preuve supplémentaire nécessaire pour éclairer ces discussions.
- Identifier les principales parties prenantes et décideurs dans le domaine du financement de la planification familiale et comprendre leur rôle et leurs positions.

Engager les parties prenantes adéquates

Grâce à cette compréhension globale, les OSC peuvent identifier les principaux décideurs et parties prenantes avec lesquels elles doivent établir des relations plus solides pour faire avancer le programme de financement de la planification familiale (voir Tableau 1). En raison de la rotation fréquente des postes clés du personnel, en particulier au sein du gouvernement, les OSC devront renouer le dialogue avec de nouveaux décideurs et parties prenantes, en présentant à plusieurs reprises les

mêmes preuves et cas de plaidoyer pour assurer une collaboration continue.

Agir pour faire progresser les stratégies de financement de la planification familiale

Après avoir examiné le contexte du pays, les OSC doivent identifier les activités de plaidoyer qui pourraient avoir le plus d'impact. Voici des actions potentielles pour différents contextes et mécanismes de financement.

Si les allocations budgétaires du gouvernement à la planification familiale sont inexistantes ou insuffisantes (nationales et locales) :

- Collaborer avec les principales parties prenantes telles que les représentants du ministère de la Santé, les législateurs nationaux ou infranationaux, les organisations non gouvernementales internationales et d'autres OSC travaillant dans le secteur de la santé reproductive et de la planification familiale pour élaborer un <u>plan d'action de plaidoyer</u> en utilisant l'approche SMART pour plaider soit pour la mise en place d'une allocation par ligne pour les produits et la prestation de services de planification familiale ou pour des allocations plus élevées pour la planification familiale dans les budgets nationaux et/ou locaux de la santé. Chaque année, lors de la rédaction du nouveau budget, les OSC doivent activer et engager leur réseau au sein et à l'extérieur du gouvernement pour s'assurer que les fonds sont alloués aux postes liés à la planification familiale. Les OSC peuvent utiliser les exemples (en anglais) du Malawi et de la <u>Tanzanie</u> pour mieux comprendre les principaux concepts, approches et considérations du plaidoyer budgétaire. Pour s'engager dans le plaidoyer budgétaire (en anglais), les OSC doivent :
 - Compiler des preuves pour soutenir les messages clés, y compris des preuves sur les besoins totaux en ressources et les plans de mise en œuvre. Par exemple, les OSC peuvent participer à la réalisation d'une analyse des écarts budgétaires

Tableau 1. Parties prenantes clés et leurs contributions au financement de la planification familiale

Partie prenante clé	Responsabilité	Contribution au financement de la planification familiale
Département de la planification familiale du MS	Rassemblement des preuves sur la valeur de l'investissement dans les programmes de planification familiale et coordination avec d'autres parties prenantes au sein et en dehors du gouvernement.	Articulation des besoins budgétaires de planification familiale aux départements et ministères au sein du gouvernement ainsi qu'aux partenaires de développement.
Département de la planification du MS	Élaboration et surveillance du plan stratégique national du secteur de la santé, ses objectifs et le budget.	Plaidoyer pour une inclusion appropriée de la planification familiale dans le budget de la santé.
Département des finances et de l'administration du MS	Gestion, surveillance et rapport budgétaire et des dépenses du ministère de la Santé.	Plaidoyer pour une inclusion appropriée de la planification familiale dans le budget de la santé, en particulier des postes budgétaires spécifiques.
Département du MS en charge de la couverture maladie universelle ou des initiatives de financement de la santé	Développement et/ou renforcement des mécanismes ou réformes de financement de la santé.	Prise de décisions sur l'inclusion de la planification familiale dans les mécanismes ou réformes de financement de la santé.
Direction du budget du MF	Établissement et maintien du budget du secteur de la santé.	Approbation et décaissement du budget de la santé, y compris l'allocation à la planification familiale, en particulier la ligne budgétaire pour les contraceptifs.
Commissions sanitaires ou sociales au parlement	Direction de l'élaboration et de l'examen de la législation relative au secteur de la santé, y compris l'approbation du budget du secteur de la santé.	Approbation et possibilité de plaidoyer pour le budget de la santé, y compris l'allocation à la planification familiale, en particulier la ligne budgétaire pour les contraceptifs et les réformes du financement de la santé qui pourraient inclure la planification familiale.
Dirigeants des gouvernements infranationaux et locaux dans le secteur de la santé	Élaboration et allocation du budget du secteur de la santé au niveau régional/district/ communauté, en particulier dans les contextes décentralisés.	Répartition du budget de la santé entre les programmes de santé, y compris la planification familiale.
Organisations non gouvernementales internationales et partenaires d'exécution	Analyse des données de financement de la planification familiale pour générer des preuves et renforcement de la capacité des acteurs locaux à tenir les gouvernements responsables.	Fournir des preuves de plaidoyer pour soutenir les lignes budgétaires et l'exécution et promouvoir la viabilité financière en s'assurant que les acteurs locaux peuvent poursuivre ces efforts.

- pour comparer les ressources allouées et les besoins réels de financement de la planification familiale du pays (national ou infranational).
- Utilisez les preuves générées pour développer des messages de plaidoyer destinés à différents décideurs clés tels que les agents de santé des administrations locales et le personnel chargé de la budgétisation du ministère des Finances (MF).
- Rencontrer les principaux décideurs (au sein du MS et du MF) et présenter des preuves.
- Établissez des partenariats avec d'autres
 OSC travaillant dans le secteur de la
 santé reproductive et de la planification
 familiale et plaidez auprès des
 responsables gouvernementaux, par
 exemple en lançant des discussions sur la
 planification familiale lors des assemblées
 publiques communautaires.
- Surveiller les budgets pour tenir les gouvernements responsables de l'augmentation des investissements dans la planification familiale et s'assurer que les fonds engagés sont alloués, débloqués et dépensés à temps et de manière appropriée.

Si les limites du budget de la santé ou une mauvaise gestion financière exigent que le programme de planification familiale soit <u>plus efficace</u> (c'est-à-dire qu'il produise de meilleurs résultats compte tenu des ressources) :

- Acquérir une compréhension de base du processus budgétaire et des actions clés nécessaires pour influencer les allocations de financement et surveiller les déblocages et les dépenses budgétaires.
- Évaluer le processus budgétaire et identifier les opportunités de fournir des contributions et d'être engagé.
- Recueillir des données spécifiques au contexte sur les priorités communautaires en matière de planification familiale. Inviter

- les jeunes et d'autres groupes à participer et à souligner leurs besoins en matière de planification familiale.
- Collaborer avec les parties prenantes du secteur de la santé, telles que les organisations non gouvernementales internationales, les législateurs nationaux ou infranationaux et les chefs de gouvernement, pour analyser le budget gouvernemental proposé afin d'identifier et de comprendre les inefficacités dans différents aspects du programme de planification familiale et de mettre en évidence ses implications pour divers problèmes, programmes, ou parties prenantes. Par exemple, explorer les implications des inefficacités sur les priorités communautaires recueillies.
- Rencontrer les principaux décideurs au sein du MS et du MF pour présenter des preuves, représenter le point de vue de la communauté, proposer des priorités budgétaires alternatives, telles que la réduction des dépenses dans un domaine et l'augmentation des dépenses dans un autre, et projeter l'impact économique et/ou social potentiel de le faire.
- Soutenir les décideurs au sein du MS et du MF pour élaborer un plan d'action pour remédier aux inefficacités.
- Surveiller les budgets pour tenir les gouvernements responsables, en veillant à ce que les engagements de financement soient ajustés pour réduire ou éliminer les inefficacités et dépensés de manière appropriée pour répondre aux priorités communautaires et aux objectifs du programme.

Si le pays fait face à une transition dans le soutien financier des donateurs :

 Soutenir et/ou participer activement à un groupe de travail technique sur la planification familiale au niveau national ou infranational qui peut réunir les donateurs, le gouvernement, le secteur privé et les acteurs de la société civile pour soutenir la mise en œuvre d'un plan de transition et assurer la durabilité à long terme. Plaider pour l'intégration de la planification familiale dans les plans de développement infranationaux/locaux et les plans de mise en œuvre afin d'assurer l'appropriation locale du financement des programmes de planification familiale (en utilisant les mêmes étapes de plaidoyer décrites précédemment). La ressource suivante fournit un exemple : <u>Integrating Family Planning Interventions</u> <u>into District Implementation Plans in Malawi</u> (en anglais).

Si les produits de planification familiale ne sont pas exonérés de taxes à l'importation :

• Si les fournitures essentielles pour la planification familiale (médicaments, équipements et produits) ne sont pas déjà exonérées des taxes à l'importation, les OSC devraient plaider auprès des principales parties prenantes, y compris le ministère de la Santé et le ministère des Finances, les groupes de travail techniques sur la planification familiale et les partenaires de développement qui financent les produits, pour exonération fiscale des produits de planification familiale. Par exemple, les OSC peuvent élaborer un plan de plaidoyer et des messages ciblés pour les législateurs et le personnel du ministère des Finances afin de souligner les avantages sanitaires et économiques d'un nombre accru d'utilisateurs de la planification familiale. La ressource <u>Legacy Impact: Madagascar</u> fournit un exemple de la façon dont les exonérations fiscales ont été réalisées dans le pays.

S'il y a un manque de sensibilisation et de compréhension des questions de financement de la santé de la planification familiale parmi les décideurs publics et/ou les membres de la communauté :

- Soutenir les efforts visant à éduquer le public afin d'accroître la base de soutien aux stratégies de financement durable, notamment en engageant les médias à couvrir les questions de planification familiale afin de promouvoir la transparence et la responsabilité.
- Suivre les engagements, les allocations et les décaissements du budget de

- planification familiale/santé pour s'assurer que les allocations budgétaires sont utilisées comme prévu.
- Utiliser les preuves des efforts de suivi pour sensibiliser et éduquer les responsables gouvernementaux sur les questions de planification familiale et les aider à devenir des champions de la planification familiale.
 - Envisager d'utiliser <u>l'approche Motion</u>
 <u>Tracker</u> (en anglais) dirigée par la société
 civile, qui vise à tenir les gouvernements
 responsables et à promouvoir des actions
 en faveur des engagements des pays. Le
 processus Motion Tracker offre aux parties
 prenantes la possibilité de présenter des
 données et de faciliter un accord lors de
 forums multipartites auxquels participent
 des décideurs, des partenaires de mise en
 œuvre, des OSC et les médias.
- Promouvoir la <u>redevabilité conjointe</u>, un processus partagé qui renforce les liens entre les acteurs multisectoriels pour établir un consensus et la capacité d'agir sur les solutions.
 - La redevabilité conjointe peut être réalisée en identifiant, cartographiant et examinant les relations et en les ralliant autour d'une priorité. Pour plus de détails sur ce processus, consultez le programme de formation Health Policy Plus <u>Cultiver la</u> <u>redevabilité conjointe au sein des systèmes</u> <u>de santé</u>.
 - Soutenir les mécanismes formels tels que les groupes de travail ou les partenariats dans lesquels les parties prenantes de différents secteurs (par exemple, la société civile, le gouvernement, le secteur privé et les donateurs) se tiennent mutuellement responsables.

Si les politiques de financement de la santé ne répondent pas aux besoins de planification familiale de la population :

 Rencontrer les parties prenantes de la communauté pour recueillir des preuves sur leurs priorités, y compris, par exemple, les besoins spécifiques à l'âge et au sexe, les

- besoins en ressources et en formation des prestataires de soins de santé et les données sur l'utilisation de la planification familiale.
- Participer à d'importants mécanismes de coordination multisectorielle, tels que des groupes de travail techniques, pour soutenir l'élaboration de politiques/stratégies de financement de la planification familiale.
 - Utilisez les informations recueillies auprès de la communauté pour éclairer les recommandations politiques, en donnant aux décideurs un aperçu de ce qui se passe sur le terrain.
 - Aider les décideurs à identifier les stratégies et les interventions nécessaires pour atteindre les objectifs nationaux, les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs, les ressources déjà disponibles et les déficits de financement.

Lire la série

M Introduction



Orientations pour le personnel du Ministère des Finances

Orientations aux législateurs des commissions du secteur de la santé ou du secteur social au Parlement

Orientations pour les acteurs du secteur privé

Orientations pour les organisations de la société civile

Guide pour les agences publiques nationales d'assurance maladie

Guide pour le personnel travaillant dans les départements de santé locaux

Health Policy Plus

1331 Pennsylvania Ave NW, Suite 600 Washington, DC 20004 www.healthpolicyplus.com policyinfo@thepalladiumgroup.com

Health Policy Plus (HP+) est un accord coopératif de sept ans financé par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) dans le cadre de l'Accord n° AID-OAA-A-15-00051, qui a pris effet le 28 août 2015. HP+ est mis en œuvre par Palladium, en collaboration avec Avenir Health, Futures Group Global Outreach, Plan International USA, Population Reference Bureau, RTI International, ThinkWell et l'Alliance du Ruban Blanc pour une Maternité Sans Risque.

Cette publication a été préparée pour revue par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Elle a été préparée par HP+. Les informations fournies dans ce document ne sont pas des informations officielles du Gouvernement des États-Unis et ne réflètent pas nécessairement les points de vue ou les positions de l'Agence des États-Unis pour le Développement International ou du Gouvernement des États-Unis.